

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	188 (2022)
<b>Artikel:</b>	Mormont III : archéo-anthropologie du Mormont : (Eclépens et la Sarraz, Canton de Vaud) : fouilles 2006-2011
<b>Autor:</b>	Moinat, Patrick / Perréard Lopreno, Geneviève / Brunetti, Caroline
<b>Kapitel:</b>	13: Bilan et hypothèses
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1068404">https://doi.org/10.5169/seals-1068404</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 13. BILAN ET HYPOTHÈSES

Arrivé au terme de ce long parcours à travers les corps, les têtes coupées et les ossements épars, nous aimerions résumer les principaux acquis de la fouille du Mormont et proposer deux hypothèses et quelques remarques sur notre vision des restes humains. Compte tenu du décalage entre les différentes études consacrées au site, ces quelques remarques arrivent trop tôt. La céramique, le métal et les autres objets sont encore en cours d'étude, l'analyse complète des structures restera ainsi à faire. Dans ces conditions, il y a de fortes chances pour que la grande majorité des remarques que nous pouvons proposer soient remises en question par les conclusions des autres études. Malgré ce constat, nous tenterons de proposer une vision globale de la gestion des restes humains dans le cadre si particulier du Mormont, hors des nécropoles traditionnelles, mais aussi hors d'un sanctuaire classique. Cette approche du « tout anthropologique » devra être nuancée, voire totalement revue<sup>176</sup>.

Nous aurons largement recours aux textes antiques, mais il faudra se souvenir que nous sommes bien mal placé pour reprendre ces informations. Une formation orientée vers l'archéologie préhistorique et l'anthropologie de terrain ne nous a pas permis d'apprendre à lire ou à critiquer des sources antiques, ni à interpréter cette forme de vestiges. Malgré cette lacune, nous tenterons d'établir une relation entre les textes et les observations archéologiques, bien conscient que notre limite se situe dans le sens et dans la mise en contexte qu'il faudrait

pouvoir donner à ces textes lorsqu'on en fait usage<sup>177</sup>. La même remarque s'applique à l'ethnologie et au parallèle que nous ferons sur la base des travaux d'A. Testart<sup>178</sup>.

Ces interprétations nous entraînent sur un chemin qui n'est pas le nôtre et nous ferons certainement un emploi discutable de ces textes et des références analysant ces textes. Cette réserve est importante, mais elle ne doit pas occulter les évidences: l'humain n'a pas le même traitement chez nos ancêtres et certaines pratiques demeurent incompréhensibles ou choquantes aux yeux d'un observateur du XXI<sup>e</sup> siècle. Sortir de ses propres schémas de pensée et envisager d'autres modes de fonctionnement, d'autres croyances, est un exercice difficile dans lequel ressortent de nombreux *a priori*, des fausses vérités. On se réfère alors au bon sens, ce qui constitue une source d'erreur non négligeable face à la complexité des faits ou des sociétés que nous cherchons à comprendre. Le risque est de faire dans les clichés alors qu'il conviendrait d'en rester aux faits<sup>179</sup>.

Un autre aspect concerne la chronologie et le lien que l'on peut établir entre les diverses manifestations observées au Mormont. Nous ne croyons pas à l'indépendance des faits, ceci d'autant moins que la chronologie semble indiquer une durée de vie relativement courte. À notre sens, os isolés, présence d'os dans des amas culinaires et dépôts de corps, complets ou non, sont des phénomènes liés. Nous chercherons donc à proposer des voies expliquant l'ensemble des manifestations en relevant autant que possible ce qui est discutable, ce qui n'entre pas ou très difficilement dans l'interprétation proposée.

---

<sup>176</sup> Sans une intégration complète des résultats des autres études de mobilier, ce chapitre est fortement sujet à caution et peut-être dommageable à la compréhension globale du site. Nous souhaitons préciser que ces quelques lignes ne doivent être considérées que comme des hypothèses préliminaires, en attendant qu'une synthèse générale du site puisse être proposée.

<sup>177</sup> Verger 2009; Brunaux 2006; Poux et Foucras 2008.

<sup>178</sup> Testart 2004a et b; Testart et Brunaux 2004.

<sup>179</sup> Goudineau 2006.

### 13.1. BILAN DES OBSERVATIONS

Le résumé des découvertes anthropologiques peut se limiter à une série de faits ou de propositions qui résultent de l'observation directe des vestiges et de l'analyse que nous en avons proposée.

- Sur un ensemble estimé à 197 fosses et 99 trous de poteaux, 72 structures (70 fosses et deux trous de poteau) ont livré des os humains sous forme d'os isolés, d'ensembles anatomiques ou de corps complets. Ce premier constat montre que de nombreuses structures (environ 75 % du total ou 65 % si l'on ne considère que les fosses) ne sont pas prises en compte dans cette analyse et qu'il faudra les intégrer pour avoir une vision plus correcte de la réalité archéologique du site.
- Dix corps complets ont pu être observés dans huit fosses, quatre corps sont dans des positions connues en nécropoles, sur le dos ou sur le ventre, deux autres sont considérés comme tels malgré la position assise ou sur le côté. Il y a donc quatre ou six corps qui peuvent être considérés comme des inhumations, les autres s'apparentent plus à des rejets ou à des mises en scène précises, mais hors des standards habituels des nécropoles.
- Ces dix corps sont recouverts rapidement par des sédiments. La taphonomie montre que les coffres ou les entourages en matière périssable sont attestés dans deux cas, probables dans d'autres, mais ils ne constituent pas une règle pour une forme ou l'autre des dépôts.
- Les «inhumés» ne montrent pas de dotations particulières, quelques fibules ou anneaux attestent du port d'un vêtement (F37 et 422), les dotations en métal ou en céramique ne sont pas abondantes au niveau des corps.
- Neuf corps incomplets se trouvaient dans huit fosses différentes. Il s'agit d'hommes, de femmes et d'enfants. La taphonomie montre que le temps qui s'écoule entre le décès et le dépôt final peut être long ou au contraire assez court pour que des connexions labiles soient conservées. À l'exception d'un corps, considéré comme le dépôt d'une «momie», les autres indiquent des stades de décomposition variables et un dépôt final intervenant avant une décomposition complète. Les intervalles de temps se situent autour de quelques semaines ou de quelques mois, voire plus si les conditions extérieures étaient favorables à une conservation ou à une momification partielle des chairs.
- Ces corps incomplets présentent des caractéristiques comparables, il s'agit de dépôts rapidement remblayés, suggérant une exposition ou un traitement dans un autre lieu. Le dépôt final s'apparente plus à des dépôts d'offrandes ou présente des similitudes frappantes avec les dépôts de restes animaux complets ou non.
- Cette analogie entre hommes et animaux se retrouve dans le mode de traitement des corps, mais également dans la succession des dépôts. Homme et animaux semblent «interchangeables» à l'intérieur d'une même séquence sédimentaire ou, pour être plus précis, certaines fosses contenant des animaux déposés entiers ou en cours de décomposition présentent les mêmes séquences de dépôts que celles qui contiennent des corps humains.
- Les corps incomplets s'inscrivent dans des «séquences de dépôts» jamais identiques d'une fosse à l'autre, mais très comparables du point de vue des compositions et des séquences internes des fosses. Une certaine logique s'inscrit dans ces séquences, avec des objets singuliers situés au fond ou dans des failles rocheuses, puis des niveaux de dépôt alliant tous les types de mobilier, mais dans lesquels les corps humains occupent une place précise.
- Les absences d'os sur les corps incomplets touchent les extrémités, le crâne et les grands os des membres. Si l'absence des petits os correspond vraisemblablement à des phénomènes de décomposition hors du dépôt final, cette explication n'est pas satisfaisante pour les autres absences qui s'inscrivent en contradiction des règles de la décomposition. Selon les cas, des prélèvements peuvent être envisagés à tous les stades de la décomposition, mais ils interviennent avant le dépôt final dans les fosses.
- La fréquence des os isolés est complémentaire des absences constatées sur les corps incomplets. Les crânes, les os longs des membres inférieurs et, dans une moindre mesure, ceux des membres supérieurs absents des corps incomplets se retrouvent en plus grand nombre sous forme d'os isolés dans les fosses, mais il n'y a pas d'appariement formellement constaté entre ces deux classes de vestiges.
- Les décomptes établis pour différents sites de la même période sont comparables: il existe un traitement particulier touchant les crânes et les os longs à La Tène finale. Les os les mieux représentés sont les crânes, les fémurs et les tibias pour le membre inférieur, l'humérus pour le membre supérieur, alors que les coxaux ou les scapulas sont plus rares. Les autres os sont sous-représentés ou absents.
- Les traces observées sur les os isolés et quelques parties de corps correspondent pour la plupart à

des coups portés au moyen d'instruments tranchants ou contondants. La découpe est également attestée, par contre la reconnaissance du raclage sur des os humains est discutable et reste à prouver. Les traces d'animaux sont régulièrement présentes (carnivores ou autres forme de charognard). L'absence d'armes ou d'évidences liées à un contexte guerrier nous incite à ne pas considérer ces restes comme le résultat de combats ou de reliques provenant des champs de bataille, mais comme des os provenant d'une autre activité: ramassage d'os plus ou moins décharnés aux abords d'une aire d'exposition ou traitement particulier sur des corps frais ou en voie de décomposition.

- La localisation des traces indique une préférence pour une attaque au tiers (fémur) ou au milieu des diaphyses (tibia). Les points d'impact sur les os ne semblent pas différents pour les coups portés par un tranchant ou par un objet contondant. Plus simplement, le bris des os ou les marques de découpe touchent les mêmes zones et répondent vraisemblablement à une même finalité.
- La consommation de chair humaine ne peut pas être attestée, mais un certain nombre d'observations font qu'il s'agit d'une possibilité qui ne peut être écartée: présence de restes humains dans des rejets de consommation, localisation des traces comparable à celle d'un cas supposé de cannibalisme de survie, contexte global qui intègre les restes humains au même titre que la faune dans des niveaux de dépôt. Ces observations indiquent une nouvelle fois une gestion commune entre hommes et animaux. Consommation ou offrandes, ces restes apparaissent liés.
- La taphonomie et l'analyse des dépôts permettent d'introduire une variable de temps entre la mort et le dépôt final dans les fosses. On dispose des corps frais, mais également des corps en voie de décomposition plus ou moins avancée. Ces restes sont le plus souvent accompagnés de céramiques brisées, de restes de faune et d'amas de cailloux qui attestent un comblement rapide après le dépôt. Enfin, un corps arrive probablement à l'état sec, sorte de momie incomplète déposée avec les autres vestiges.
- Quelques cas de remontages de céramique ou de faune entre deux fosses ont déjà pu être observés. Ils attestent de comblements pratiquement synchrones. Les fosses 481 et 482 reçoivent un corps de femme en dépôt primaire et un corps incomplet d'enfant, alors que les fosses 256 et 257 voient le dépôt d'un homme en position accroupie associé à

une tête coupée et à un amas culinaire. L'impression générale qui se dégage de l'étude des dépôts est en faveur d'une chronologie courte et d'un synchronisme entre certains dépôts.

- Compte tenu du faible échantillon et de la conservation médiocre des os, les caractéristiques démographiques de la «population» du Mormont se résument à peu de choses: un NMI de 43 individus et une absence de recrutement spécifique. Des adultes des deux sexes sont représentés, tout comme des enfants de tous les âges à l'exception des plus jeunes (classe 0 an). L'absence de ces derniers ne peut pas véritablement être considérée comme surprenante, tant il s'agit d'un phénomène récurrent même dans les espaces funéraires.

## 13.2. TEXTES ANTIQUES OU LE CHAMP DES POSSIBLES

Nous ne cherchons pas à établir la preuve de la véracité des textes antiques ou à en proposer une nouvelle analyse, quête probablement vaine et pour laquelle, nous l'avons déjà signalé, nous ne sommes pas apte à fournir un travail sérieux. Nous proposons quelques remarques que nous inspirent la lecture de certains textes ainsi que leur mise en relation avec les découvertes du Mormont.

Le premier aspect concerne la chronologie fine de cette période, car si on considère une valeur approximative de 25 ans par génération, on constate qu'il ne s'écoule guère plus de deux ou trois générations entre les dépôts dans les fosses du Mormont et la Guerre des Gaules. En d'autres termes, un enfant ayant vécu à l'époque du Mormont a sans doute terminé sa vie au moment de l'écriture des textes de la Guerre des Gaules. Il a pu transmettre directement un récit vécu ou transmis par ses parents. Ceci ne nous préserve pas d'une déformation des faits, mais reste un atout important face à une vision archéologique et chronologique qui est souvent beaucoup plus floue.

On peut aussi évoquer la reprise des textes de Posidonius comme base des écrits de la guerre des Gaules et dans ce cas, l'historien ou l'ethnographe a pu côtoyer les contemporains de ceux qui pratiquaient les dépôts observés au Mormont. Ce simple constat montre qu'on est vraisemblablement en prise directe ou en synchronisme parfait entre les observations de Posidonios et les faits observés au Mormont.

Nous proposons donc de mettre en relation certaines citations avec les observations du Mormont. Elles ressortent d'une lecture de la Guerre des Gaules et d'une

reprise de quelques synthèses donnant les textes les plus connus<sup>180</sup>.

Dans la Guerre des Gaules, la mention de «traitements» ou d'interventions sur des corps humains se retrouve à seize reprises. Allant de la simple mention d'immolations de victimes (livre 8, 51), dont on ne sait pas toujours si elles sont humaines ou animales (livre 6, 16) à des descriptions de faits guerriers; discours de Critognatos et mention d'un éventuel cannibalisme de survie (livre 7, 77-78), otages subissant des supplices (livre 4, 15; 5, 56; 7, 63), mention de supplices et de mises à mort (livre 7, 4), tyran pratiquant la torture (livre 1, 31).

Toutes ces mentions ne semblent pas pouvoir être reliées directement aux observations du Mormont essentiellement parce qu'il n'est pas possible de faire état d'un quelconque traitement lié à des actions de guerre, l'absence d'arme ou d'une structuration de l'espace évoquant un sanctuaire guerrier. Par contre, l'ambiance générale est fixée, le phénomène guerrier et les traitements subis par des otages ou des prisonniers constituent l'essentiel des mentions: supplices, mises à morts et sévices divers. Ces actes pourraient correspondre à la présence d'os isolés ou de fragments de corps dans les fosses, mais peut-on vraiment relier ces aspects aux observations du Mormont, lorsqu'on sait qu'une partie au moins des dépôts pourrait correspondre à de simples sépultures? Comment relier comportement guerrier et sévices corporels avec des inhumations plus ou moins classiques? Cette voie ne permet pas de corrélérer les faits archéologiques et les textes dans le contexte du Mormont.

Les autres mentions de traitements de corps ou de la relation à la mort sont contenues dans les livres 3 et 6. Deux textes sur lesquels nous reviendrons plus bas traitent de l'accompagnement. Le premier, relatif aux funérailles, insiste sur une règle voulant que tout ce que chérissait le défunt l'accompagne dans la tombe: les esclaves et les clients étant susceptibles de le suivre (livre 3, 22). La seconde mention fixe plus précisément le rôle des soldures ou «dévoués», qui subissent le même sort que l'ami auquel ils s'étaient dévoués (livre 6, 19) ou celui des maris ayant droit de vie ou de mort sur leurs femmes et leurs enfants (livre 6, 19).

Malheureusement, rares sont les contextes archéologiques susceptibles de correspondre à ces quelques remarques: les nécropoles de La Tène finale sur le Plateau suisse sont loin de fournir des évidences d'accompagnements ou de relations directes entre plusieurs sépultures. Il convient de se demander si le Mormont

pourrait nous fournir une autre forme de sépulture, hors des nécropoles classiques et nous tenterons de reprendre ces textes en regard de nos différentes observations. À notre sens, c'est une des voies pour expliquer les dépôts du Mormont (voir *infra* 12.3).

Parmi les autres textes chronologiquement proches des faits observés au Mormont, plusieurs aspects sont évoqués:

- La prise des têtes lors de combat est désormais attestée, les mises en relation entre textes antiques et faits archéologiques apparaissent de plus en plus évidentes (Diodore de Sicile, *Bibl. historique* 14, 115; anonyme, *Bellum Hispaniense*, 31). Parmi les nombreuses citations, nous retiendrons celle de Diodore de Sicile faisant état de la découpe et de la prise des têtes portées en trophée au cou des chevaux (*Bibl. hist.* 5, 29), non pas pour la démonstration de l'existence de ces têtes, mais du point de vue de leur devenir. Ce texte indique clairement la difficulté à se séparer des trophées. Nous pensons également que la prise des têtes ne se limite pas à un phénomène guerrier, mais que c'est une question d'honneur qui règle également des conflits ou des différends entre Gaulois. L'analyse de S. Verger est tout à fait pertinente dans ce contexte et dans ce cas, la présence d'une tête de sexe féminin paraît moins discutable<sup>181</sup>. Ces deux aspects sont intéressants dans notre cadre: l'inhumé assis de la fosse 257 est déposé avec une tête dans la fosse voisine (lien par remontage) et on peut se demander, compte tenu du regroupement des têtes dans quatre fosses contiguës, si ce n'est pas l'ensemble qu'il faut associer à l'inhumé assis. On aurait le dépôt d'un corps accompagné de ses attributs les plus importants, expression de sa vertu guerrière, mais aussi de son honneur. Quel que soit le sens de ces trophées, il n'est pas exclu que le groupement observé au Mormont soit bien un dépôt de symboles liés à un seul individu et emporté avec lui dans la mort.
- Un texte de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. évoque chez les Gaulois la pratique de l'exposition des corps aux vautours, gage du salut de l'âme des guerriers (*Silius Italicus, Punica III*, 340-343). Cette option serait une explication possible à la présence de parties de corps ou de restes humains isolés dans les fosses. Plusieurs incohérences sont pourtant perceptibles: d'une part ce texte s'applique une nouvelle fois à un contexte guerrier, difficilement applicable aux corps incomplets de femme ou d'enfants, d'autre

<sup>180</sup> Perrin et Decourt 2002; Brunaux 2000 et 2006; Brunaux dans Goudineau 2006.

<sup>181</sup> Verger 2009, p.68.

part l'analyse des traces devrait montrer qu'il existe des stigmates sur les os isolés correspondant bien à l'attaque par des vautours et cette analyse n'est pas réalisée ici. Par contre, si on ne restreint pas l'exposition des corps aux seuls guerriers, l'hypothèse devient tout à fait plausible pour expliquer la présence de corps incomplets ou d'os isolés dans les fosses.

- L'essentiel des textes collectés sur les « traitements humains » hors de la Guerre des Gaules concerne les sacrifices humains. Sans comptabiliser les fragments tirés des scolies bernoises qui semblent trop lointains des faits qui nous occupent et qui sont probablement très déformés, nous avons retenu une douzaine de mentions. Elles se répartissent en trois phases distinctes: la première se situe au 3<sup>e</sup> s. av. J.-C., soit longtemps avant l'occupation du Mormont, cinq mentions se placent à la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. dont quatre appartiennent aux écrits de Diodore de Sicile, reprenant les observations de Posidonios, soit des faits grossièrement contemporains du Mormont. Enfin, six descriptions se placent dans le courant du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., il s'agit soit de reprises de textes plus anciens, soit d'observations plus éloignées des faits observés au Mormont. Ces textes sont intéressants par la diversité des situations et par l'évolution que l'on peut ressentir dans les actes ou dans la perception que les auteurs pouvaient avoir de tels actes.

Le texte de Sopatros (Galataï) évoque la coutume gauloise de sacrifier les prisonniers aux dieux après une victoire. Cette première mention parle d'un sacrifice guerrier de façon assez laconique et ne s'applique pas à nos observations. Plus proches du Mormont, tant au niveau chronologique que de la relation aux faits, les différents écrits de Diodore de Sicile permettent de donner vie à d'autres aspects des sacrifices. Selon cet auteur, les druides sont les seuls à pouvoir pratiquer les sacrifices d'action de grâce aux dieux, ceci non seulement en temps de paix, mais également en temps de guerre (Bibl. hist. 5, 31). Même si le sacrifice humain n'est pas clairement évoqué à cette occasion, il indique une distinction entre temps de paix ou de guerre, ce qui laisse entendre que ces pratiques ne sont pas strictement guerrières et que des sanctuaires autres que ceux qui sont archéologiquement connus ont également existé. Diodore de Sicile parle dans le même texte du recours aux devins et de la mise à mort de victimes sacrificielles. Ils consacrent un homme aux dieux avant de le mettre à mort par l'épée et de faire des prédictions d'après la chute de ce dernier. Diodore de Sicile souligne encore qu'il s'agit d'une pratique divinatoire ancienne et longtemps pratiquée. Nous n'avons pas d'évidence de mise à mort dans les fosses

du Mormont, mais la présence de corps jetés dans des puits et surtout le dépôt d'une femme et d'un enfant dans un tas de cailloux évoquent plus certainement la mise en place soignée de corps que le simple rejet. Deux situations qui sont incompatibles avec une sépulture au sens classique des nécropoles laténies. Faut-il parler d'individus sacrifiés dans ces cas bien précis? C'est une hypothèse que nous sommes prêt à accepter sur la base des regroupements observés à l'extrême orientale de la zone B qui contient l'ensemble des corps jetés, les parties de corps et les individus complets ou non, mais tous dans des positions «bizarres».

Diodore de Sicile évoque un autre aspect des sacrifices qui peut avoir une relation avec les découvertes du Mormont (Bibl. hist. 5, 32). Malfaiteurs et prisonniers de guerre seraient empalés en l'honneur des dieux, ainsi que les animaux pris à la guerre. Cette dernière mention exprime clairement une des composantes du Mormont qu'est l'étroite relation entre dépôts humains et dépôts animaux. Nous avons signalé quelques analogies flagrantes entre les modes de dépôt de corps humains et animaux qui s'inscrivent dans des séquences très comparables. Ces analogies montrent qu'on oscille toujours entre deux hypothèses pour expliquer les dépôts au Mormont: la reconnaissance d'un site sépulcral particulier ou d'une forme de sanctuaire dans lequel homme et animaux seraient des offrandes au même titre que les autres objets.

Enfin, deux textes parlent de sacrifices dans des contextes plus strictement liés à la guerre, le premier parle du sacrifice des plus beaux prisonniers aux dieux. Nous partageons toutefois l'analyse de J.-L. Brunaux qui ramène cette pratique à quelque chose de très marginal, dès le 3<sup>e</sup> siècle. Elle serait limitée à des contextes précis, guerriers ou en relation avec les prisonniers de droit commun.

Nous n'avons aucune preuve directe de la réalisation de sacrifices au Mormont, reste que les observations renvoient une image différente des nécropoles et d'un contexte funéraire classique. Toute la difficulté consiste à trouver les arguments en faveur de dépôts symboliques et d'offrandes aux dieux, plutôt qu'en faveur d'une forme de dépôt funéraire, et cette démarche passe selon nous par l'étude des autres fosses du Mormont. Un aspect semble confirmer l'idée d'une absence de sacrifice humain au Mormont: les différentes manifestations, sépultures et offrandes aux dieux, ne semblent pas pouvoir être associées en un même lieu. Si cette proposition est juste, il faut exclure l'idée de sacrifice humain. En vertu de l'unité de lieu, soit on admet que l'ensemble des dépôts est à considérer comme de l'offrande et la question du sacrifice humain ou animal reste posée, soit on

admet qu'il s'agit d'une manifestation funéraire et il n'y a plus d'offrandes aux dieux, mais des dépôts en relation avec une ou plusieurs pratiques funéraires<sup>182</sup>.

### 13.3. LE MORMONT : SITE FUNÉRAIRE, QUELLES HYPOTHÈSES ET QUELLES SÉPULTURES ?

César, Guerre des Gaules, 6, 19, 53 av. J.-C... «Les funailles sont, relativement au degré de civilisation des Gaulois, magnifiques et somptueuses; tout ce qu'on pense que le mort chérissait est porté au bûcher, même des êtres vivants, et, il n'y a pas longtemps encore, la règle d'une cérémonie funèbre complète voulait que les esclaves et les clients qui lui avait été chers fussent brûlés avec lui.»

Qui dit dépôt de corps, dit généralement sépulture. Nous avons déjà abordé ce point et nous n'y reviendrons pas directement. Il y a sans doute quelques sépultures au Mormont, mais il y a aussi d'autres manifestations. Cette première hypothèse consiste à considérer l'ensemble des dépôts humains comme une manifestation funéraire. Il faut alors tenter d'expliquer sur quelles bases elle se fonde et trouver une cohérence dans les différentes manifestations de cette pratique.

Les bases de ce raisonnement tiennent essentiellement à la chronologie courte du site: mobilier et remontages entre les fosses indiquent qu'il existe une cohérence entre certains remplissages et une évolution assez rapide du site. Par contre, rien n'indique que toutes les fosses soient le fait d'une seule cérémonie et on peut même douter que ce soit le cas. Une évolution sur une quinzaine ou une vingtaine d'années est envisageable, avec des fosses ouvertes puis comblées rapidement et un fonctionnement par ajout de nouvelles fosses, mais dans un lieu connu et avec une certaine logique de sa gestion. Cette option concilie les différents gestes observés et l'apparente régularité de la structure démographique de la «population» du Mormont.

Cette hypothèse se fond également sur le statut privilégié que l'on accorde à l'homme accroupi dans la fosse 257. Il s'agit d'un des rares corps pour lequel on ait pu mettre en évidence un coffre et il est accompagné de restes de faune et de deux céramiques complètes. Sa situation et sa position d'inhumation sont uniques: corps disposé complet avant décomposition et en position accroupie dans la fosse. Le statut particulier de l'inhumé

assis fait référence à une hypothèse de S. Verger qui consiste à considérer cette position accroupie ou assise comme une preuve de statut élevé, seigneur ou prince<sup>183</sup>. Banquette de Hochdorf servant de trône à des individus accroupis, statuaire représentant des assis et inhumés accroupis seraient les manifestations archéologiques d'un même statut, celui de seigneur ou de personnage de haut rang. Il faut pourtant rappeler que l'interprétation de cette forme de dépôt est toujours un sujet de controverse.

Si on considère uniquement la zone centrale (zones A et B), on peut constater qu'elle offre une répartition particulièrement explicite de la séparation entre les différentes manifestations. Malgré l'incertitude relative aux déterminations du sexe que nous avons déjà mentionnée, la répartition par sexe montre qu'il est possible de reconnaître trois groupes: à l'ouest des femmes et des enfants, au centre des hommes (fosses 234 et 257) et à l'extrême orientale une zone mixte composée d'hommes, de femmes et d'enfants. La situation des individus «inhumés», au sens des critères que nous avons reconnus, permet de constater que les femmes sont disposées sur le dos à l'ouest, les hommes sont en position ventrale ou assise. Enfin, la zone orientale se marque par une grande variété des formes de dépôts. On peut ainsi isoler une zone masculine au centre qui s'organise autour de l'inhumé assis et du corps disposé sur le ventre. Ces deux fosses sont reliées aux têtes coupées. On peut y voir un individu «principal» en position accroupie accompagné de ses attributs: céramiques et faune dans la même fosse, tête coupée au nord. La position du second corps masculin, disposé sur le ventre et faiblement doté par rapport au précédent nous incite à en faire un individu «satellite» de l'inhumé assis, dévoué ou client accompagnant le personnage principal au même titre que les têtes.

À l'ouest, la structure quadrangulaire reconnue par la répartition des crânes humains contient deux inhumations sur le dos, une femme et un(e) adolescent(e). Ces deux corps en dépôt primaire sont entourés d'enfants incomplets dans des fosses périphériques et dans des positions bizarres, avec d'autres niveaux de dépôt. On peut y voir des formes de «satellite». Manipulations, découpe ou, plus vraisemblablement, exposition dans un autre lieu pourraient expliquer les absences d'os et les positions particulières. Des pratiques en deux temps, avec exposition des corps avant un dépôt définitif dans les fosses entourant les inhumés primaires, semblent être l'hypothèse la plus cohérente.

<sup>182</sup> Testart 2004a, p.303.

<sup>183</sup> Verger 2006, p.23.

Enfin, la zone orientale se compose de plusieurs manifestations regroupées dans un ensemble de fosses très rapprochées. Ces fosses contiennent les parties de corps et les corps complets ou incomplets en position «bizarre». Ces fosses alternent dépôts d'objets, corps plus ou moins complets et des os isolés d'hommes et d'animaux. Elles forment un ensemble groupé de toutes les manifestations inhabituelles sur des os ou des corps humains.

S'agit-il d'une suite de cérémonies dans un lieu régulièrement fréquenté ou peut-on lier l'ensemble des fosses entre elles et réduire la durée de fréquentation du site? Les textes anciens peuvent apporter une réponse à cette question ou tout au moins ouvrir le champ des possibles.

### 13.3.1. L'ACCOMPAGNEMENT

Plusieurs textes signalent l'existence de l'accompagnement chez les Gaulois. Il concerne l'épouse et les enfants, les clients et les esclaves.

Alain Testart, reprenant les mentions de César dans la guerre des Gaules, note deux aspects: l'emploi des termes de *soldurii* ou *devovere* est au-dessus de l'acception habituelle de clients, ce qui suppose que l'accompagnement est possible dans ces cas. Par contre, il note que les preuves archéologiques d'une telle pratique n'existent pas, tant dans les tumuli du début de l'âge du Fer que dans les nécropoles de La Tène finale. C'est donc une absence, faute de preuves, plutôt qu'un rejet pur et simple de cette coutume, pourtant clairement mentionnée dans les textes<sup>184</sup>.

Dans des travaux postérieurs, consacrés à ce qu'A. Testart qualifie de politique funéraire ou dans une tentative de restitution des institutions thraces, la question de l'accompagnement ressurgit pour des peuples contemporains des Celtes. Selon toute vraisemblance, les Scythes, les Thraces, les Rus et les Hérules connaissaient cette pratique<sup>185</sup>.

Dans cette problématique, le Mormont pourrait apporter une réponse intéressante à la question de l'accompagnement chez les Celtes. Cette pratique serait géographiquement distincte des inhumations traditionnelles en nécropoles, ce qui expliquerait sa rareté archéologique. Elle serait limitée à des sites spécifiques comme le Mormont.

On peut également constater que les tentatives de restitution des sociétés pratiquant l'accompagnement ou celle proposée par S. Verger pour les Gaulois présentent des structures et des manifestations très similaires, surtout si on y fait figurer les différentes mentions concernant les pratiques funéraires relevées dans les textes anciens. Ainsi, accompagnement, dépôts de chevaux et dépôts de mobilier donnent une image pratiquement identique à celle qui est proposée pour les Thraces. On ne peut certes pas lier les politiques funéraires et l'accompagnement, mais on peut relever une certaine cohérence entre ces différentes sociétés. Le site du Mormont prendrait alors une signification bien précise dans laquelle chaque manifestation trouverait sa place: inhumation primaire de quelques personnages privilégiés et accompagnement ou dépôts différés après exposition; inhumation ou dépôt de chevaux et de bovidés; niveaux de dépôt contenant les objets personnels du défunt et/ou le dépôt d'une partie de sa fortune; restes culinaires correspondant aux reliefs des banquets funéraires.

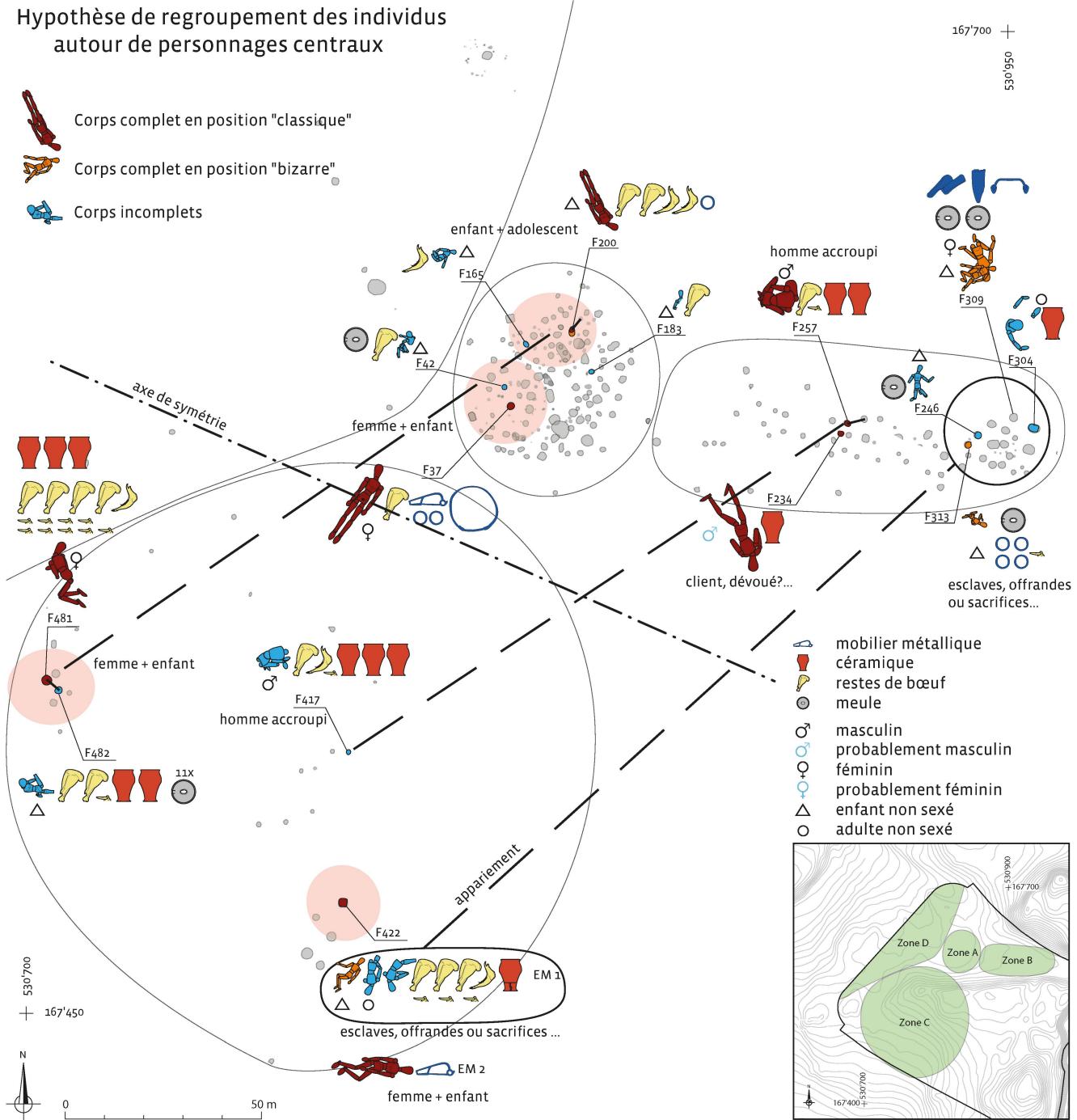
Dans cette hypothèse, il existerait quatre ou six inhumations au Mormont, l'inhumé assis et les quatre inhumés sur le dos ou sur le côté occuperaient les places de choix, alors que les autres corps seraient à considérer comme des «accompagnants». Cette structuration expliquerait la présence des têtes coupées à titre de biens du défunt. La seule ombre à ce tableau est constituée par la présence d'os humains dans les reliefs de repas funéraire, ce qui supposerait une consommation dans un contexte bien particulier.

D'autres arguments tirés de l'inventaire des fosses, hors restes humains, pourraient venir appuyer ou détruire cette hypothèse. Selon A. Testart et J.-L. Brunaux, une politique funéraire de don ou de dépôt ne doit pas conduire à un appauvrissement de la famille ou des héritiers. Ainsi, un décompte précis des objets et des animaux contenus dans les fosses apporterait une réponse ou un ordre de grandeur de ce qui était mobilisé. Si l'inventaire des biens dépasse largement le cadre des richesses qu'un homme ou une famille peut raisonnablement mobiliser et détruire dans une politique funéraire de dépôt, c'est que l'hypothèse est fausse et qu'il faut chercher une autre explication. À l'inverse, s'il s'avère que les biens disposés dans les fosses du Mormont correspondent à une part raisonnable des possessions d'une famille ou d'un personnage privilégié et que la variété des dépôts s'apparente bien à un inventaire personnel, plutôt qu'à des pratiques répétitives touchant toujours les mêmes objets, on aura quelques arguments supplémentaires pour accréditer la thèse d'une ou de plusieurs cérémonies funéraires.

<sup>184</sup> Testart 2004b, p.157, 162.

<sup>185</sup> Testart 2004a; Testart et Brunaux 2004.

## Hypothèse de regroupement des individus autour de personnages centraux



**Fig. 193.** Plan de répartition des corps avec le mobilier associé. Présentation des hypothèses de regroupement des individus autour de deux personnages masculins « centraux » (fosse 257 au nord et fosse 417 au sud). Chacun de ces individus serait accompagné de femmes et d'enfants (ellipses roses) et de corps dans des positions « bizarres » (traits gras). Ces derniers pourraient être interprétés comme des suivants ou esclaves mis à mort et jetés dans les fosses.

Cette première explication aurait le grand avantage de permettre une interprétation précise des zones A et B du plan de répartition des restes humains. Il s'agirait d'une ou de quelques cérémonies intervenant sur une durée limitée de l'ordre de quelques années, une forme rare ou exceptionnelle de sépulture, ce qui expliquerait l'importance des dépôts (fig. 193).

Au centre un inhumé assis (fosse 257) accompagné d'un «dévoué» inhumé sur le ventre (fosse 234) et déposé avec ses objets les plus chers, à savoir les têtes coupées pour les restes humains. Dans la partie occidentale, une zone réservée aux femmes et aux enfants et une zone orientale regroupant suivants ou esclaves mis à mort et jetés dans les fosses ou disposés de façon précise dans un tas de cailloux (fosse 309).

La zone C pourrait être une sorte de réplique des zones A et B, avec un accroupi au centre (fosse 417), un groupe occidental renfermant une femme et un enfant (fosses 481 et 482) et un groupe au sud-est dont la fosse principale (fosse 422) contient quatre corps, dont trois au moins sont à classer parmi les morts «bizarres» au même titre que la partie orientale de la zone B. Dans ce second groupe, le personnage central correspondrait à une inhumation différée sous forme d'un individu accroupi mais momifié, le nombre de fosses serait moins élevé, de même que les quantités de vestiges déposés dans les fosses. Par contre, on assisterait à une disposition différente avec de nombreux restes de scapulas et de chevilles osseuses de bovidés ou de céramiques directement associées aux dépôts de corps dans la même fosse.

Les fosses du Mormont seraient un site funéraire particulier, lieu de repos d'un homme privilégié et/ou de sa famille. Si l'on admet le «modèle thrace», jeux et banquets funéraires viendraient compléter les dépôts de corps et se matérialiseraient par la présence des amas culinaires. Cette interprétation des fosses du Mormont ôterait toute valeur fonctionnelle au creusement des fosses qui seraient à considérer comme des puits funéraires et des puits à dépôts, au sens d'une politique de dépôt telle qu'elle est décrite par A. Testart. Le Mormont s'inscrirait clairement dans les phénomènes ostentatoires, au même titre que les épisodes de Luern ou d'Ariamnes<sup>186</sup>.

Cette hypothèse n'est sans doute pas totalement irréaliste, mais il faudrait au moins être en possession des inventaires et des répartitions des fosses «non funéraires» pour connaître les types de biens qui sont mis en jeu ainsi que leur répartition dans les fosses.

<sup>186</sup> Verger 2009, p. 66; Poux et Foucras 2008.

### 13.4. LE MORMONT: SANCTUAIRE, DES OFFRANDES ?

L'idée de considérer le Mormont comme un sanctuaire a déjà été publiée et également débattue à l'intérieur du groupe chargé de la fouille et de l'étude du site<sup>187</sup>. Toutes les observations concernant le dépôt d'objets ou les associations de mobilier indiquent qu'on se situe effectivement dans une dynamique de dépôts volontaires, de mises en place plus ou moins précises et d'une abondance de biens qui nous rapproche de dépôts symboliques, voire de dépenses ostentatoires.

La critique est pourtant toujours la même: ce sanctuaire n'aurait pas de fossé ou de délimitation interne clairement définie, pas d'aire sacrée et de lieu pour y réaliser un culte et la seule réponse à cette absence serait d'imaginer un fonctionnement en deux phases: une première vie sur un lieu de culte avant un dépôt définitif dans les fosses, simple lieu de dépôt final. Cette explication est un peu simpliste quand on prend d'autres exemples de puits dont on sait qu'ils n'ont aucune valeur fonctionnelle<sup>188</sup>. Rien n'empêche finalement d'y voir une autre forme de lieu de culte.

En ce qui concerne les restes humains, cette hypothèse est également très intéressante, plus facile à mettre en relation avec nos observations. Les dépôts de corps incomplets, les os épars et les mises en scène d'os ou de corps (fosse 309), l'intégration des corps humains dans des séquences de dépôts que nous qualifions d'offrandes est un aspect important et peu discutable, de même que la répétitivité des séquences et les équivalences de traitement des restes humains et animaux.

Si nous considérons l'homme dans ce «sanctuaire», plusieurs hypothèses peuvent être avancées:

- Le dépôt simultané de deux corps dans la fosse 309 peut être considéré comme un sacrifice.
- La consommation de viande humaine dans un contexte strict et ritualisé (rejet de consommation).
- Des pratiques diverses d'exposition, de découpe ou de démembrement des corps...

Reste les cas assimilés à des inhumations «classiques» qui imposent de mêler sanctuaire et sépultures, ce qui est discutable. Nous ne savons pas dans quelle mesure ces deux rites (offrandes aux dieux et sépultures) peuvent être liés, s'il s'agit de pratiques admises en un même lieu ou si elles sont, au contraire, totalement séparées.

<sup>187</sup> Dietrich et al. 2007, pour citer la première référence.

<sup>188</sup> Acy-Romance, Lambot 1998, p.80, fig.79.

Par méconnaissance des religions gauloises, cette seconde hypothèse nous semble peu réaliste et plus difficile à démontrer, mais un autre chercheur sera sans doute susceptible de tirer plus d'arguments des découvertes du Mormont pour en faire un véritable sanctuaire.

### **13.4.1. ET SI LES TEXTES...**

Un dernier aspect nous semble très important dans l'étude et la compréhension des restes humains du Mormont: l'usage des textes. Historiquement, ces derniers ont été d'abord utilisés sans être critiqués, à des fins de propagande ou de glorification. La recherche les a relégués dans l'oubli, faute à de nombreux abus et à une quête des preuves bien difficile à réaliser. Aujourd'hui la finesse de certaines analyses ou la mise en évidence de faits concordants permet de les réhabiliter au cas par cas: les têtes coupées ou les festins de Luern en sont des exemples. Cette démarche se poursuivra certainement au gré des découvertes, mais on est déjà en droit de se demander si ce n'est pas l'ensemble des textes antiques qu'il faut considérer comme une source d'information digne de foi. Pour autant qu'on sache les lire, déchiffrer leur sens et déceler les erreurs, ce que nous ne sommes pas capable de faire.

Dans ce cas, sacrifices humains, cannibalisme et accompagnement font partie des pratiques des peuples occupant notre région et le Mormont en est une illustration. Reste que ces faits ne sont pas totalement démontrés, mais hautement probables.

### **13.4.2. INHUMÉS ASSIS SYMBOLES**

Autre aspect en marge du Mormont, celui de la signification des inhumés assis. Le Mormont apporte la démonstration que les inhumés dans cette position peuvent être accompagnés de mobilier. Cette observation change un peu l'image que l'on se faisait de ces corps si particuliers. Au bilan des hypothèses, on peut y voir des individus sacrifiés (B. Lambot, Acy-Romance) ou des princes (Verger, Acy-Romance également) ou encore admettre qu'il n'est pas possible de leur donner une signification<sup>189</sup>.

À notre sens, toutes ces hypothèses sont valables. Il suffit pour s'en convaincre de tenter une analogie avec un autre symbole. La croix est à la fois un objet de crucifixion pour des prisonniers de droit commun, un symbole de la foi chrétienne et de l'Église catholique.

Elle apparaît sur des monuments, des églises ou dans des écoles et certainement dans des sépultures d'exception comme dans les mains des plus démunis. Placées en contexte archéologique, il y aurait de multiples interprétations et toutes seraient justes ou recevables.

C'est donc assez logiquement qu'on peut reconnaître dans cette position un symbole important de l'idéologie celtique, statuaire, inhumations plus ou moins bien dotées, association à des zones sacrées, cette position se retrouve sous des variantes multiples... mais comme tous les symboles, ce n'est pas le contexte, mais une histoire ou un texte qui pourrait nous révéler sa signification<sup>190</sup>. Il faut donc conclure par un aveu d'impuissance, car il n'existe à ce jour aucun texte antique nous donnant la signification de ce symbole.

<sup>189</sup> Boulestin 2012.

<sup>190</sup> Gallay 1988, p.5.